

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du mardi 21 mai 2024

Délibération N° DE_2024_049_TER

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	12	13
Date de la convocation : 17/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Lucie BONICEL représentée par Christelle FOLCHER

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne PUCHERAL MOLINES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Plan de financement pour subvention région étude de faisabilité de Fontchaldette

Vu la délibération DE_2023_187

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet de création d'un lotissement à Fontchaldette. Pour mener à bien ce projet le conseil a décidé de confier l'étude au groupement AB2R et Bonnet et Teissier Architectes pour un montant de 14 052 € HT.

Monsieur le maire informe l'assemblée que la Région pourrait subventionner cette étude à la hauteur de 50 % des frais engagés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

CHARGE Monsieur le maire de demander la subvention correspondante.

Stéphan MAURIN
Président de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Fabienne PUCHERAL MOLINES
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 03/07/2024
Date de réception de l'AR: 03/07/2024

048-200057594-DE_2024_049_TER-DE
A G E D I



DE_2024_049_TER